

# Rapport d'activité

2023

# SOMMAIRE

## 01 ATTRACTIVITÉ & DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- > **Développement économique** p. 6
  - > Zones d'activités économiques
  - > Aide à l'immobilier d'entreprise
  - > Accompagnement des entreprises
  - > Opération commerciale Avantages Ariège
  - > Inventaire des zones d'activités
  - > Restitution de l'étude sur les tiers-lieux
  - > Projet de cinéma
  - > Projet alimentaire territorial
  - > Territoires d'industrie
- > **Tourisme** p. 10
  - > Fréquentation de l'Office de tourisme
  - > Actions de promotion du territoire
  - > Projet de centre de conférences
  - > Sécurisation du site des Forges de Pyrène
  - > Catalogue des sentiers de randonnée

## 02 SOLIDARITÉS HUMAINES

- > **Solidarités** p. 12
  - > Résidence autonomie à Varilhes et à Foix
  - > Le Clic en chiffres
- > **Culture** p. 14
  - > Conservatoire de musique et de théâtre
  - > Centre d'histoire de la Résistance et de la déportation
  - > Espace culturel Olivier Carol
  - > Réseau des ludothèques et médiathèques
  - > Mise à disposition et installation des chapiteaux
  - > Attribution de subventions aux associations
- > **Sport** p. 16
  - > Salles omnisports de L'agglomération
  - > Centre aquatique
  - > Mise à disposition du mini-bus
  - > Attribution de subventions aux associations
- > **Enfance / jeunesse** p. 18
  - > Petite enfance : première journée de cohésion
  - > Enfance : fonctionnement des accueils périscolaires
  - > Jeunesse : Fabrique prospective

## 03 TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

- > L'agglomération-bus p. 20
- > Aide à l'achat d'un vélo p. 21
- > Semaine de la mobilité
- > Transport scolaire p. 22
- > Énergies renouvelables
- > Conseiller en énergie partagé
- > Contrat d'objectif territorial p. 23
- > Espace Pyrénées
- > Schéma directeur de gestion des eaux pluviales urbaines

## 04 COHÉSION ET SOLIDARITÉS TERRITORIALES

- > Habitat p. 24
- > PLUi-H
- > France services
- > Fonds de soutien à la ruralité p. 26
- > Fonds de concours voirie
- > Services de soutien aux communes
- > Action Cœur de Ville
- > Conseil de développement
- > Contrat de relance et de transition écologique / Contrat territorial Occitanie

## 05 SERVICES GÉNÉRAUX ET BUDGET

- > Finances p. 28
- > Ressources humaines p. 30
- > Service systèmes d'information p. 32
- > Services techniques
- > Assemblées, affaires juridiques, commande publique p. 33
- > Communication p. 34

La réalisation de ce rapport d'activité répond à l'obligation légale du 12 juillet 1999 (article L5211-39 du code général des collectivités territoriales) selon laquelle le président de l'intercommunalité adresse annuellement avant le 30 septembre au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de la communauté d'agglomération.  
Crédits photos : L'agglomération Foix-Varilhes, Office de tourisme Foix Ariège-Pyrénées, Hélène Dagues - N° ISSN : 3003-3381



# ÉDITO

Même si l'année 2023 aura été marquée par la réduction de nos marges de manœuvre budgétaires en raison de l'inflation et de l'explosion des coûts de l'énergie, dans la trentaine de pages de ce rapport d'activité, vous constaterez que L'agglo Foix-Varilhes n'a pas cessé de mettre en œuvre son projet de territoire adopté le 24 mars 2021.

Sans en faire un inventaire à la Prévert, je souhaite souligner quelques politiques publiques que nous avons créées ou renforcées en 2023 et qui améliorent la vie des gens et des communes :



Transition écologique, la fréquentation du réseau de transport en commun, *L'agglo-bus* dépasse nettement nos objectifs initiaux, avec près d'un tiers des usagers qui sont désormais des jeunes. Une aide à l'acquisition de vélos a été instaurée. Nous réduisons notre consommation énergétique en rénovant progressivement nos équipements ou en installant des panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'Espace Pyrénées, construit à côté de l'Hôtel d'agglomération à Foix.

Solidarités humaines, la rénovation de la résidence autonomie à Varilhes est quasiment finalisée tandis que le chantier de construction de celle à Foix devrait, enfin, débuter en 2025 après la réalisation de fouilles archéologiques complémentaires prescrites par le ministère de la Culture. L'école de musique et de théâtre a été labellisée conservatoire : une juste reconnaissance de la qualité des enseignements. Et le centre aquatique accueille près de 102 000 usagers par an, un record !

Attractivité économique, nous commercialisons nos zones d'activités et nous requalifions les zones commerciales. Notre agglomération a été reconnue Territoire d'industrie, une reconnaissance de l'attractivité industrielle de l'Ariège, concomitante de l'installation de l'entreprise AMI Metals France et sa cinquantaine d'emplois à Varilhes. L'activité touristique retrouve ses niveaux d'avant Covid.

Solidarités territoriales, avec une implication continue des communes, l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat bat son plein dans le respect des objectifs législatifs de sobriété foncière. Les fonds voirie et de soutien à la ruralité accompagnent les projets communaux. En partenariat, notre politique d'amélioration des logements publics et privés se poursuit sur l'ensemble du territoire avec notamment le soutien à la rénovation de 70 logements privés.

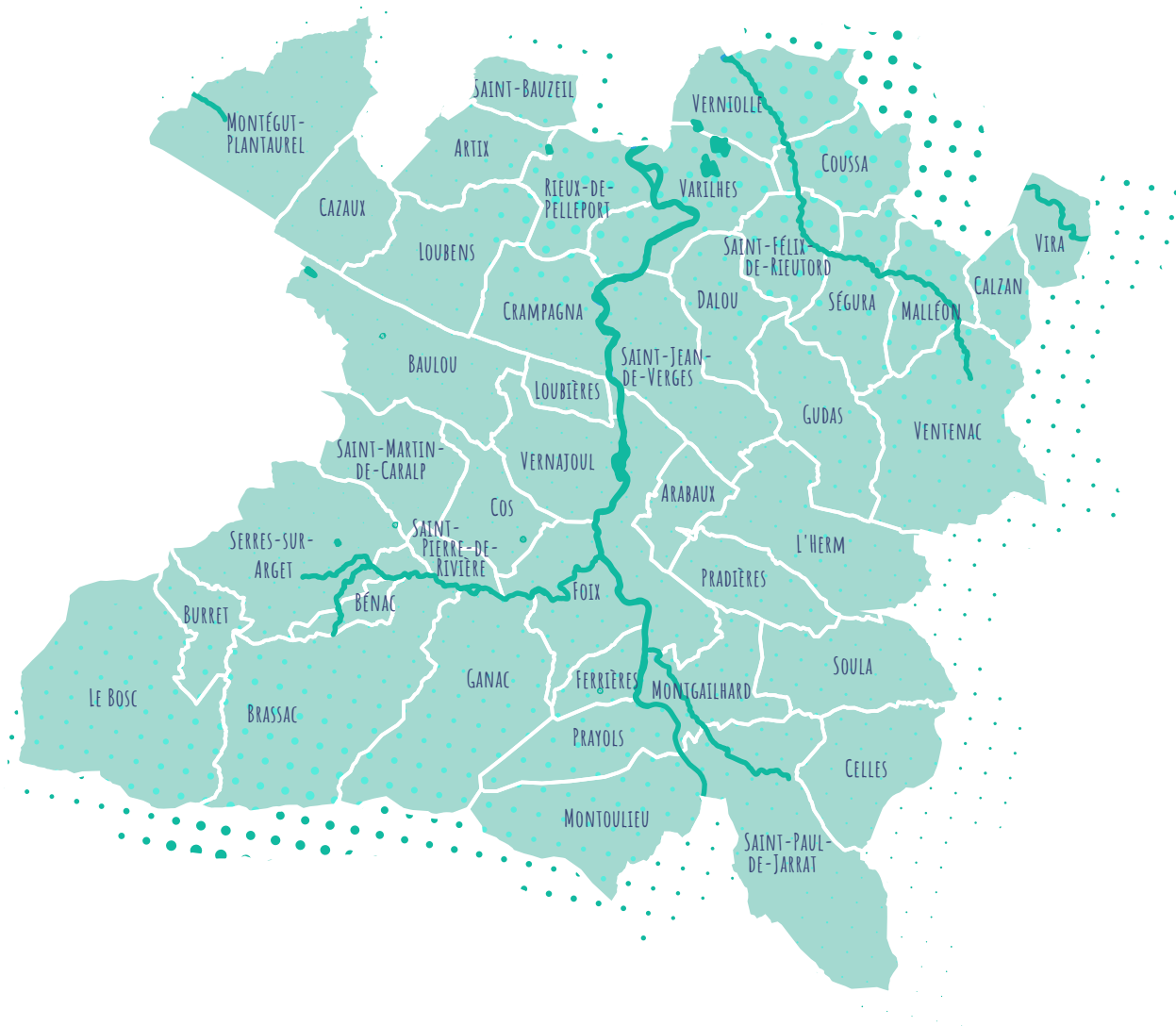
Au travers de ce rapport, je reconnais une nouvelle fois l'engagement des agents qui œuvrent quotidiennement dans nos services publics intercommunaux.

Côte-à-côte avec les 42 communes, en continuant d'impliquer les citoyennes et les citoyens, face aux vents contraires réglementaires et financiers, nous continuons d'agir, modestement mais résolument, pour améliorer la vie des gens.

**Thomas Fromentin**

Président de L'agglo Foix-Varilhes

# LE TERRITOIRE



## LES 42 COMMUNES DE L'AGGLO FOIX-VARILHES

Arabaux, Artix, Baulou, Bénac, Brassac, Burret, Calzan, Cazaux, Celles, Cos, Coussa, Crampagna, Dalou, Ferrières-sur-Ariège, Foix, Ganac, Gudas, Le Bosc, L'Herm, Loubens, Loubières, Malléon, Montégut-Plantaurel, Montgailhard, Montoulieu, Pradières, Prayols, Rieux-de-Pelleport, Ségura, Serres-sur-Arget, Soula, Saint-Bauzeil, Saint-Félix-de-Rieutord, Saint-Jean-de-Verges, Saint-Martin-de-Caralp, Saint-Paul-de-Jarrat, Saint-Pierre-de-Rivière, Varilhes, Ventenac, Vernajoul, Verniolle, Vira





# L'AGGLO EN CHIFFRES



**42**  
communes



**447 km<sup>2</sup>**  
10,9 % de la superficie de l'Ariège



**33 000**  
habitants



**2 766**  
entreprises



**13 518**  
emplois (en 2020)



**9**  
parcs d'activités



**1**

**résidence autonomie**  
+ 1 **Clic** (centre local d'information  
et de coordination gérontologique)  
gérés par le CIAS



**6**

**crèches collectives**  
+ 1 **crèche familiale**



**1**

**pôle jeunesse**  
**collaboratif**



**1**

**conservatoire de**  
**musique et de théâtre**



**2**

**ludothèques**



**13**

**médiathèques**



**21**

**sentiers de randonnée**  
intercommunaux, soit 149 km



**2**

**salles omnisports**



**1**

**centre aquatique**

Sources : Insee recensement



01

# ATTRACTIVITÉ & DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Animation sous la Halle aux grains à Foix

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Cinq totems aux couleurs de L'agglomération ont été installés à l'entrée des trois zones d'activité commerciale : ils présentent les activités implantées sur le parc commercial de Graussette à Verniolle et les parcs commerciaux de Permilhac et de Peysales à Foix. L'agglomération a également participé au financement du panneau implanté à l'entrée de la zone de Graussette mentionnant les enseignes présentes. Cette action a été menée par les entreprises de la zone.

Le **parc de Peysales** abrite 15 000 m<sup>2</sup> de commerces de plus de 300 m<sup>2</sup>. Ce pôle est structuré autour de deux locomotives alimentaires, Leclerc et Intermarché. Cette dernière enseigne a fait l'objet d'aménagements suite à une étude d'opportunité et de faisabilité lancée en 2010 sur la requalification et l'extension du parc de Peysales (étude mise à jour en 2018). Ce chantier prévoit quatre phases dont la première consiste en la création d'un giratoire sur le barreau de Peysales. Le coût des travaux est estimé à 600 000 € HT financés à hauteur de 300 000 € par l'État et 300 000 € par Immo-Mousquetaires, pour un démarrage des travaux en 2024. Cette

première phase a pour objet d'améliorer les flux de la zone, sécuriser le barreau de Peysales et traiter les mobilités douces. 2023 a vu l'installation de la coutellerie Savignac (showroom et unité de production) à l'entrée nord de la zone.

Le **parc commercial de Permilhac** accueille deux enseignes locomotives, Décathlon et Buffalo Grill. Elle a fait l'objet d'une réflexion d'aménagement des deux hectares de foncier nu restant. En effet, L'agglomération a souhaité maîtriser ce foncier afin d'implanter des activités complémentaires aux activités existantes et ne pas venir déstabiliser les commerces de centres-villes.

Sur la **zone de Joulieu** à Saint-Jean-de-Verges, deux lots supplémentaires ont été aménagés qui permettront d'accueillir deux nouvelles entreprises : un cabinet d'expertise comptable et un centre de formation, représentant une vingtaine d'emplois.







**15**  
**rencontres de proximité**

entre chefs d'entreprise et  
élus du territoire



**18**  
**emplois**

créés et soutenus dans  
le cadre de l'aide à la revitali-  
sation économique MKAD



**115**  
**porteurs de projet**

accompagnés dans le cadre  
d'une installation ou d'un  
développement



**66 000 €**  
**d'aides à l'immobilier  
d'entreprise**

attribués par L'agglo

## AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

### Soutenir le développement des entreprises locales :

Cinq projets ont été soutenus par L'agglo :

- la création de la Maison des maraîchers à Verniolle,
- la création de Génération vélo à Foix,
- l'extension de LCF Moto à Foix,
- l'augmentation des capacités de production de la Coutellerie Savignac à Foix,
- la création d'un nouveau point de vente de Vival à Saint-Paul-de-Jarrat.

Un total de 100 000 € d'aides a été attribué par L'agglo dont 34 000 € versés par le département de l'Ariège au titre d'une délégation de compétence.

L'agglo a par ailleurs délégué au département l'octroi en totalité de l'aide pour six projets de développement touristique, soit un montant d'aide de 280 000 € pour :

- quatre meublés de tourisme à Baulou, Dalou, Foix et Montégut-Plantaurel,
- un hôtel et une résidence de tourisme à Foix.

## ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES : DU SUR-MESURE

L'agglo propose aux entreprises et porteurs de projet une meilleure lisibilité sur les rôles et missions des différents acteurs économiques :

- la Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre de métiers et de l'artisanat notamment pour l'accompagnement individuel sur l'aide à l'immobilier d'entreprise,
- l'Agence Ariège Attractivité pour la recherche de nouvelles entreprises et l'accompagnement de projets médicaux.

L'agglo abonde le fonds d'Initiative Ariège, d'un montant de 12 000 € annuel, permettant l'attribution d'un prêt à taux zéro pour démarrer ou développer une activité et subventionne la structure d'accompagnement BGE.

C'est ainsi un budget de 84 200 € qui a été alloué pour un accompagnement sur mesure des entreprises du territoire.

Le service économique de L'agglo assure quant à lui un primo-accueil pour orienter et accompagner sur un mode partenarial les projets d'implantation, de création et de développement afin de définir les meilleures conditions de réalisation des projets.

## OPÉRATION COMMERCIALE AVANTAGES ARIÈGE, LE BON D'ACHAT LOCAL QUI A DU SENS

L'opération commerciale Avantages Ariège proposée aux intercommunalités par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ariège était destinée à améliorer et dynamiser les flux vers les commerces de centres-villes et de centres-bourgs. Ainsi, la participation de L'agglo à hauteur de 15 000 € a permis d'abonder la cagnotte dédiée à notre territoire. Cette cagnotte était constituée de bons d'achat à valoir chez 92 commerçants et artisans de centres-villes du territoire. Cette opération, organisée du 16 mai au 31 juillet 2023, a connu un véritable succès dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat. Les commerçants ont été nombreux à prendre part à l'opération. En comparaison avec les autres territoires, L'agglo a enregistré le taux de participation des commerçants le plus élevé. Les 40 premiers commerçants bénéficiaires des bons d'achats se situent sur les communes de Foix, Varilhes, Verniolle, Saint-Paul-de-Jarrat et Saint-Martin-de-Caralp. Les enveloppes mensuelles ont été consommées au bout de 8 jours pour le mois de mai, 3 jours pour le mois de juin et 4 jours pour le mois de juillet.

Cette action commerciale est venue atténuer la morosité de la consommation pour le commerce de proximité mais aussi amorcer une sensibilisation auprès des commerçants sur le digital dans l'acte d'achat. Les commerçants sont des éléments moteurs en aidant les personnes éloignées du digital à télécharger leurs bons d'achat. Au niveau départemental, 196 000 € de chiffre d'affaires ont été générés sur 53 696 € de cagnottes dépensées.

L'opération en chiffres sur le territoire de L'agglo :

- **6 131 bons distribués** (soit 30 655 €),
- **3 168 bons consommés** (soit 15 840 €),
- **61 776 € de chiffre d'affaires** généré.



**15 000 €**  
abondés par L'agglo  
dans la cagnotte dédiée  
à notre territoire

## INVENTAIRE DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Dans le cadre de la loi climat et résilience, L'agglo a réalisé un inventaire de ses neuf parcs d'activités en consultant l'ensemble de ses propriétaires : Peysales et Permilhac à Foix, Les Forges de Pyrène à Montgailhard, Joulieu et Patau à Saint-de-Jean-de-Verges et les parcs technologique, commercial, artisanal et industriel de Delta Sud à Varilhes et à Verniolle. Cet inventaire a permis d'identifier les occupants et d'établir les taux de vacance : 5 % à Peysales et aucune vacance pour les autres parcs d'activités.

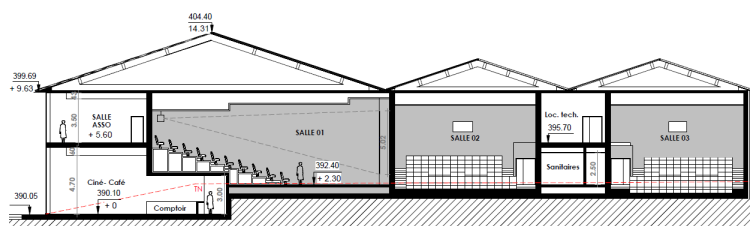
## PROJET DE CINÉMA

Dans la continuité de l'étude de marché réalisée par le cabinet Hexacom pour la construction d'un cinéma multiplexe en centre-ville de Foix, L'agglo a adhéré à la SPL Arac Occitanie (société publique locale agence régionale de l'aménagement et de la construction) qui a engagé en 2022 une étude programmatique, capacitaire, technique, financière et juridique relative au projet de construction du cinéma.

Le site retenu est le foncier « Hachaguer », propriété de la commune, reliant le parking

du Champ de Mars au parking de la Vigne.

En parallèle, L'agglo a lancé un appel à candidatures pour trouver l'exploitant du futur cinéma. L'objectif était de définir les conditions de faisabilité du projet et de travailler dès à présent avec l'exploitant retenu. La restitution de l'étude a eu lieu en décembre 2023. Cette étude a montré le besoin d'étendre l'unité foncière de travail sur la parcelle à l'arrière, qui constitue aujourd'hui une partie du stationnement du parking de la Vigne.



## RESTITUTION DE L'ÉTUDE SUR LES TIERS-LIEUX

L'agglomération a porté une réflexion sur les besoins en termes de « tiers-lieux » afin de mieux appréhender les attentes des télétravailleurs et des entreprises ariégeoises en la matière.

Une réponse a été apportée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ariège, en collaboration avec l'Agence Ariège Attractivité, au travers d'enquêtes réalisées auprès d'entreprises et de la population.

Le terme « tiers-lieux » renvoie aux nouveaux espaces professionnels, à mi-chemin entre la maison et le travail. Si le choix de L'agglomération a été de positionner cette étude sur un tiers-lieu dit « d'activités » ou « à vocation économique », sa philosophie, elle, ne change pas : les tiers-lieux sont par nature uniques et non répliquables à l'identique.

Le résultat de l'étude concernant la création d'un tiers-lieu d'activités sur le territoire de L'agglomération montre un potentiel qui reste limité (fourchette située entre 17 et 40 postes maximum). Le besoin local exprimé émane en priorité d'entrepreneurs individuels ou d'entreprises de petite taille. Une localisation au cœur de Foix semble souhaitable, par sa centralité et la proximité des équipements urbains, deux critères essentiels à l'expérience de travail au sein d'un tiers-lieu. Une coordination des projets avec les territoires limitrophes paraît incontournable afin de limiter les risques d'une offre redondante qui ne trouverait pas son public. Afin de favoriser leur efficacité, définir une stratégie d'implantation des tiers-lieux d'activités à une échelle intercommunale, voire à une échelle plus large du territoire du SCoT, est souhaitable.

### PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Labellisée en juillet 2021, la mission d'émergence du projet alimentaire territorial (PAT) du PETR de l'Ariège a consisté à conduire un diagnostic approfondi du système alimentaire du territoire afin d'identifier les grandes orientations stratégiques du PAT. Pour réaliser cette démarche, le PETR de l'Ariège a fédéré autour de lui l'ensemble des acteurs du système alimentaire (producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs, collectivités locales) dans lequel L'agglomération s'est inscrite.

Le diagnostic a été achevé en 2023. Il offre une vision partagée du profil agricole et du système alimentaire territorial à l'échelle des 7 intercommunalités membres du PETR et aide à définir les grands enjeux du PAT. Il englobe les thématiques de la production, la

transformation, la distribution, la consommation ainsi que les aspects de durabilité et de résilience.

Les enjeux issus du diagnostic trouvent leur traduction au sein de six axes stratégiques qui constituent le cadre opérationnel du projet alimentaire territorial. C'est à partir de ces orientations que L'agglomération a travaillé à la définition d'un programme d'actions pour une mise en œuvre du PAT à son échelle et au regard de ses compétences. Plusieurs actions seront engagées autour de l'accompagnement de la restauration collective scolaire, de la distribution de produits locaux dans les structures de L'agglomération ouvertes au public ou encore de la communication relative à l'offre alimentaire locale.

### TERRITOIRES D'INDUSTRIE



L'Ariège est lauréate de la nouvelle phase du programme Territoires d'industrie 2023-2027 et du dispositif Rebond industriel. L'agglomération participe à la gouvernance de ce programme. Elle s'engage en faveur de la réindustrialisation du pays à travers la mise en œuvre d'un plan d'actions en cours d'élaboration porté par les élus, les industriels et la CCI, accompagnés par l'État, la Région et les opérateurs afin d'accélérer les projets industriels locaux. L'agglomération compte près de 1 500 emplois dans l'industrie, soit 11 % des emplois du territoire, notamment dans les filières automobile, aéronautique, transformation du bois et des biotechnologies.



# TOURISME

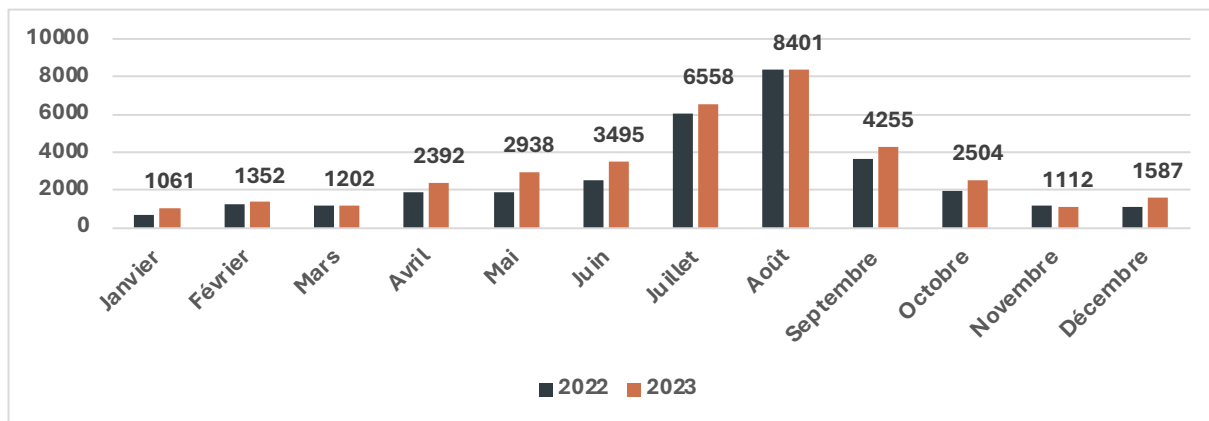
## FRÉQUENTATION DE L'OFFICE DE TOURISME

L'Office de tourisme a enregistré une fréquentation de 36 850 visiteurs en 2023, soit une hausse de 16 % par rapport à 2022 et une fréquentation équivalente à 2019 (avant covid).



**36 850**  
visiteurs

soit 16 % de plus  
qu'en 2022



Pays d'origine des visiteurs	Départements d'origine des visiteurs
1. France : 80 %	1. Ariège : 30 %
2. Espagne : 10 %	2. Haute-Garonne : 20 %
3. Royaume-Uni : 2 %	3. Gironde : 3 %

La majorité des visiteurs de l'Office de tourisme vient d'Ariège ou des départements limitrophes. À noter également dans la fréquentation du territoire, l'arc ouest français, avec des départements d'origine comme la Gironde, la Loire-Atlantique...

La fréquentation des locaux est en nette augmentation depuis l'arrivée du service de L'agglomération à l'Office de tourisme.



### Nuitées touristiques sur le territoire

Pour l'année 2023, le territoire a enregistré 819 000 nuitées touristiques, ce qui représente 13 % de la fréquentation départementale. Les Français représentent 77 % de ces nuitées, les Espagnols 16 % et les Anglais 13 %.

40 % des nuitées concernent des touristes originaires d'Occitanie, 16 % d'Île-de-France et 11 % de Nouvelle-Aquitaine.

Côté départements, 21 % des nuitées proviennent de Haute-Garonne, suivie par l'Hérault et la Gironde avec 4 %.

### Excursions sur le territoire

En 2023, 2 300 000 déplacements touristiques à la journée, sans nuitées, ont été organisés sur le territoire, soit 26 % du département ariégeois. Près de la moitié de ces déplacements a été effectuée par des touristes venus de Haute-Garonne (47 %) et des départements limitrophes (Aude, Tarn et Tarn-et-Garonne).

Source : Orange, Flux Vision Tourisme



## ACTIONS DE PROMOTION AU SERVICE DU TERRITOIRE

Voici quelques actions qui ont participé au travail de valorisation du territoire en 2023 :

- mise en ligne du nouveau site internet [www.foix-tourisme.com](http://www.foix-tourisme.com), site hybride dédié aux visiteurs et aux résidents du territoire,
- magazine *Instants 2023/2024* : 2<sup>e</sup> édition qui valorise le territoire et ses acteurs,
- salon : *What a Trip* du 26 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2023 à Montpellier. Participation de l'Office de tourisme à cet événement dédié au film de voyage et d'aventure, pour valoriser le territoire sur le bassin de la métropole de Montpellier,
- opération "Un jour libre" à destination des Toulousains. Tirage au sort de candidats à la gare Matabiau pour les emmener vers une destination surprise : Foix ! Objectifs : faire découvrir le territoire et le promouvoir via la presse et les réseaux sociaux.

## SÉCURISATION DU SITE DES FORGES DE PYRÈNE

Afin de préserver la sécurité des biens et des personnes, un travail de sécurisation a été lancé en 2023 avec la remise à niveau du matériel existant de détection d'intrusion dans les bâtiments des Forges de Pyrène.

L'installation d'un système de vidéoprotection composé de 8 caméras est venu renforcer la sécurité du site.

### Évènementiel des Forges de Pyrène en 2023

- **avril : fête de Pâques, grande chasse aux œufs**  
Plus de 1 000 visiteurs (augmentation de la fréquentation de 17 % et du chiffre d'affaires de 16 % par rapport à 2022).
- **août : fête du battage**  
Plus de 1 000 visiteurs (augmentation de la fréquentation de 15 % et du chiffre d'affaires de 26 % par rapport à 2022). Retour du repas champêtre en soirée avec animation musicale (près de 200 participants).
- **octobre : fête d'automne**  
Plus de 1 500 visiteurs (augmentation de la fréquentation de 72 % et du chiffre d'affaires de 64 % par rapport à 2022).

## PROJET DE CENTRE DE CONFÉRENCES TRANSFRONTALIER

Le projet de création d'un centre de conférences transfrontalier au sein de l'auditorium Guy Destrem est entré en phase de programmation. Ainsi, depuis juillet 2023, les services de L'agglo travaillent aux côtés du cabinet Vitam à l'élaboration du programme autour des objectifs suivants :

- rénover le bâtiment existant en améliorant considérablement ses performances thermiques,
- consacrer l'auditorium à des manifestations de type conférences,
- transformer la « galerie » en vue d'y accueillir des manifestations de type restauration et des forums,
- diversifier l'offre d'accueil en créant deux espaces de réunion thématiques et profiter de la réalisation de ces nouveaux espaces pour bâtir de manière exemplaire du point de vue environnemental,
- mettre en valeur la qualité des espaces extérieurs.

## CATALOGUE DES SENTIERS DE RANDONNÉE

En 2023, le catalogue des sentiers à vocation intercommunale a évolué à travers l'amélioration d'itinéraires existants, l'intégration de nouveaux itinéraires et l'ouverture à d'autres pratiques sportives. Ainsi, on peut noter l'évolution et l'adaptation des itinéraires suivants : le Picou depuis Brassac, le chemin des 3 cascades à Prayols, le Pic de Montgailhard, les Demoiselles de Caraybat et le tour du Pic de l'Aspre à Soula. À noter également, l'intégration du circuit du Castella de Labarre à Foix.

Enfin, des itinéraires de trail sont venus enrichir le catalogue autour des communes de Montgailhard, Saint-Paul-de-Jarrat et Soula en accompagnement de l'essor de cette pratique sur notre territoire.





# 02

## SOLIDARITÉS HUMAINES



Résidence autonomie à Varilhes

### SOLIDARITÉS

L'agglomération Foix-Varilhes a confié la gestion des services aux personnes âgées au CIAS L'agglomération Foix-Varilhes créé le 5 avril 2023 par le conseil communautaire.

Le conseil d'administration du CIAS décide donc de la politique de L'agglomération en faveur des personnes âgées. Cette instance est constituée à parité d'élus déjà impliqués au sein de la commission solidarités et de représentants non élus nommés par le président. Si le président de L'agglomération en est le président de droit, il a largement délégué cette fonction à Annie Bouby, vice-présidente aux solidarités.

### RÉSIDENCE AUTONOMIE

#### Résidence autonomie à Varilhes

Les travaux de rénovation de 21 salles de bain ont été achevés en juin.

Suite à la réalisation de ces travaux, au second semestre, les entrées en séjour ont été dynamisées. 12 nouveaux résidents ont rejoint l'établissement en 2023, alors que 10 personnes l'ont quitté :

- 1 vers accueil familial,
- 6 vers des Ehpad,
- 2 retours à domicile,
- 1 décès en hospitalisation.



94 %



taux d'occupation annuel



## Programme d'aide à l'investissement 2023

L'attribution d'une subvention de 41 784 € par la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) a permis :

- d'installer une porte d'entrée automatisée avec contrôle d'accès et vidéoprotection,
- d'installer une téléassistance avec détecteur de chute par le biais d'un opérateur 24h/24,
- d'aménager un espace buanderie, lave-linge et sèche-linge,
- de remplacer les faux plafonds et les éclairages des parties collectives.

La subvention de la Carsat représente 60 % du coût du projet.

## Activités de prévention

De manière régulière, les activités suivantes sont proposées aux résidents :

- ateliers esthétiques, sophrologie, art thérapie, musicothérapie,
- cours de gymnastique le lundi et le jeudi,
- ateliers de prévention santé avec les caisses de retraite,
- ateliers mémoire par le Clic,
- chorale,
- prêts de livre avec la médiathèque,
- sorties cinéma à la médiathèque à Varilhes,
- sorties courses avec le minibus,
- jeux de société et belote,
- ateliers cuisine et pâtisserie,
- spectacles théâtre,
- informations sur les « fragilités » et leur dépistage,
- groupes de parole avec le Clic,
- rencontres avec d'autres résidences autonomie,
- ateliers de réalisation de la petite Gazette de la résidence,
- séances de réflexologie plantaire.

Ces dépenses sont prises en charge à hauteur de 74 % par le forfait autonomie du Conseil départemental.

## Refonte de l'organisation du temps de travail et de présence des agents sociaux

Le projet d'établissement de la résidence autonomie évolue en faveur d'actions liées à l'accompagnement des résidents, à la sécurité de l'établissement et des personnes, à la prévention de la perte d'autonomie.

Les agents sociaux sont présents tous les jours de 6h30 à 22h. L'objectif est d'assurer un temps de présence élargi en journée, avec trois agents plutôt que deux, afin de renforcer l'accompagnement et les sorties en groupe, les actions de prévention, le soutien individualisé lorsqu'il est nécessaire. En contrepartie, la présence humaine de nuit a été supprimée entre 22h et 6h30, relayée par la téléassistance.

Les agents sociaux bénéficient d'évolutions vers des postes à temps plein, avec la suppression d'horaires coupés et l'ouverture d'un droit à récupération du temps de travail (RTT). Le nouveau cycle de travail (3 jours de travail - 2 jours de repos) permet à trois agents de travailler ensemble sur une même journée avec des horaires différenciés et de répartir les activités en binôme entre 15h et 20h.

## PROJET DE RÉSIDENCE AUTONOMIE À FOIX

Le diagnostic archéologique prescrit par la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) a été réalisé par l'Institut national de recherche et archéologie préventive (Inrap) en novembre 2023. Celui-ci a mis à jour des vestiges de bâtis anciens présentant un intérêt historique certain. Un rapport a été ainsi établi et remis à la Drac au mois de mars 2024. En conséquence, des fouilles complètes devront être effectuées sur l'ensemble du site afin de recueillir de la documentation sur l'histoire de la ville, l'apparition et l'évolution du fait urbain à compter du Moyen Âge.

Les travaux de la résidence ne pourront donc débuter qu'à l'issue du chantier de fouilles. Celles-ci devraient commencer fin 2024.

## LE CLIC EN CHIFFRES

Le Centre local d'information et de coordination g erontologique (Clic) est un guichet d'accueil, d'information et de coordination ouvert aux personnes  g ees et aux personnes en situation de handicap et   leur entourage, ainsi qu'aux professionnels de la g erontologie et du maintien   domicile. Il constitue en ce sens le lieu d'information privil gi  des personnes  g ees et de leur entourage.

### Quelques chiffres :

- 721 visites   domicile pour  valuation des besoins par les coordinatrices,
- 314 entretiens dans les bureaux du Clic   Foix et   Varilhes,
- 390 nouveaux dossiers ouverts en 2023,
- 425 b n ficiaries de l'allocation personnalis e d'autonomie (APA), soit une hausse de 12 % par rapport   2022,
- 124 b n ficiaries de la prestation de compensation du handicap (PCH), soit une hausse de 6 % par rapport   2022.

### Des actions de pr vention :

- ateliers m moire   Foix et   Varilhes,
- groupes de parole destin s aux aidants   Foix,
- sessions d' ducation th rapeutique en partenariat avec le Chiva en direction des aidants familiaux de malades d'Alzheimer ou maladies apparent es,
- sensibilisation   la maladie d'Alzheimer des professionnels du domicile (auxiliaire de vie sociale, aide  ducative   domicile) en partenariat avec un g riatre,
-  volution de la mission de l'infirmi re du Clic, mobilis e sur la pr vention sant  et l'accompagnement des projets de vie individuels (au sein de la r sidence autonomie   Varilhes).

## CULTURE

### CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE TH  TRE

#### Classement du conservatoire

Apr s un long processus amorc  en 2019, l' cole de musique et de th  tre a obtenu le classement en « conservatoire   rayonnement intercommunal » par arr t  du minist re de la culture du 21 novembre 2023.

#### Une fr quentation en hausse et une offre toujours plus vari e

Depuis 2017, les effectifs sont en constante augmentation. En 2023, 409  l ves ont  t  accueillis, dont 364 en musique et 51 en th  tre (6  l ves suivent les deux disciplines).

Cette ann e scolaire a  galement  t  marqu e par la mise en place de nouveaux enseignements, avec un parcours de direction d'orchestre, suivi par 15  l ves, et des cours de d clamation, venus enrichir les cours de th  tre.

#### Le conservatoire fait  cole

Les d marches partenariales men es avec l' ducation nationale permettent   de nombreux enfants de d couvrir la musique.

Apr s les  coles de Foix et de Varilhes, un enseignant Dumiste du conservatoire intervient d sormais   l' cole de Ferri res.

#### Le conservatoire hors les murs

Outre l'enseignement, le conservatoire, au travers d'une saison artistique, multiplie les projets originaux et partenariaux afin de rendre la musique et le th  tre accessibles   tous sur tout le territoire. Le projet d'orchestre symphonique avec l'association « Des accords parfaits » qui g re un ensemble   cordes ou encore le projet de concert de No l avec les ch urs du conservatoire (ch ur d'enfants et ch ur mixte) et l'orchestre d'Harmonie Varilhes-Foix en sont quelques exemples.





## CENTRE D'HISTOIRE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Le Centre d'histoire de la Résistance et de la déportation en Ariège propose une programmation culturelle tout au long de l'année. Plusieurs expositions temporaires sont organisées ainsi qu'un cycle de conférences mensuelles sur des thèmes variés : l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, Droits de l'Homme dans le monde.

Le point d'orgue de cette année a été l'exposition "Anne Frank, une histoire d'aujourd'hui". Organisée avec le soutien de la Maison Anne Frank d'Amsterdam et en partenariat avec la médiathèque de L'agglo à Varilhes, elle a attiré plus de 1 500 visiteurs entre juillet et octobre.

À cette occasion et pour la première fois, le public estival a pu bénéficier de visites

guidées quotidiennes sans nécessité de réserver au préalable.

Cette exposition a également permis de nouer des contacts avec le mémorial de la Shoah de Toulouse. Une première conférence a ainsi été organisée et depuis cette date, d'autres expositions et conférences ont pu voir le jour ou sont en préparation avec la délégation régionale du Mémorial.

Enfin, le travail d'inventaire réalisé en 2022 a permis de préparer le prêt d'une partie des collections conservées dans les réserves, au profit du Musée départemental des comtes de Foix et de l'exposition temporaire "Héros & Héroïnes de l'Antiquité à nos jours".

## ESPACE CULTUREL OLIVIER CAROL

### Activité :

349 journées d'occupation du rez-de-chaussée ont été comptabilisées en 2023 par les associations et les organismes, soit 494 réservations réparties ainsi :

- Isabelle Sandy : 156 réservations dont 63 % à caractère culturel,
- Les artistes : 106 réservations dont 39 % à caractère culturel,
- Camille Claudel : 148 réservations dont 89 % à caractère culturel,
- Espace bar : 85 réservations dont 48 % à caractère culturel.

En 2023, les recettes de mise à disposition de salles s'élèvent à 11 798 €.

### Audit bâtiminaire :

Un audit bâtiminaire a été confié au cabinet Vitam afin d'évaluer, estimer financièrement et hiérarchiser les travaux à réaliser au sein du bâtiment afin d'aider L'agglo à élaborer un plan pluriannuel d'investissement. Après une première phase de collecte des données et visites techniques du site, le cabinet sera en mesure de rendre son rapport à la fin du premier semestre 2024.

## RÉSEAU DES LUDOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES

Le réseau des ludothèques et médiathèques a fêté ses 6 ans en 2023 et poursuit sa mutation vers un service public toujours plus adapté aux attentes et besoins du public. Après le déploiement de services numériques à la hauteur des enjeux sociaux du territoire, l'intégration des ludothèques pour une meilleure politique culturelle, c'est au tour de la rénovation de la médiathèque à Foix

de contribuer à la modernisation du réseau. Ainsi, après plus d'un an de concertation avec les équipes, les partenaires et les publics avec un cabinet de programmistes, l'appel à projet a permis de recruter une architecte fuxéenne pour mener à bien ce projet de restructuration des locaux et de rénovation thermique, pour offrir aux publics une médiathèque modernisée.

Documents prêtés	Documents acquis	Nombre d'inscrits	Nombre de nouveaux inscrits
255 306	7 034	7 758	2 101

Animations Nombre de séances	Animations Nombre de participants	Accueils classes Nombre de séances*	Accueils classes Nombre de participants
215	4 404	324	3 203

\* Travail avec les écoles réorganisé autour d'un projet pédagogique élaboré en concertation avec les établissements

## MISE À DISPOSITION ET INSTALLATION DE CHAPITEAUX

La maison Palmade, partenaire historique pour la mise à disposition et l'installation de chapiteaux lors des fêtes communales a décidé de cesser son activité. L'agglo, désireuse de maintenir ce soutien aux communes, a contractualisé, après une procédure de mise en concurrence, avec la société Partenaire évènements de Mazères.

L'agglo participe à hauteur de 50 % du coût de la prestation, soit pour 2023, un coût total de 14 700 €.



**13 communes**  
ont bénéficié de ce service  
en 2023



**16 installations**

## ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

### Les projets suivants ont été soutenus :

- Festival Feuilles d'automne - Les amis de poche à Verniolle : 3 000 €
- Festival 1,2,3 soleil - Les amis de poche à Verniolle : 1 500 €
- Fouilles archéologiques du Castella de Labarre - Les amis du Castella : 3 000 €
- Balades théâtrales - Théâtre de la terre à Montégut-Plantaurel : 2 000 €
- Conférences - association REV à Verniolle : 250 €
- Spectacle d'escrime au Château de Fiches - Le cercle d'escrime : 2 000 €
- Concerts sur places - association concerts sur places à Foix : 1 000 €
- Soirée astronomie - Ciel d'Occitanie : 800 €
- Festival Ingénieuse Afrique : 3 000 €

## SPORT

### SALLES OMNISPORTS DE L'AGGLO

#### Salle omnisports à Vernajoul

La salle accueille 8 associations régulières (badminton, tennis de Vernajoul et Verniolle, karaté, basket, yoga, capoeira, yoga du rire), un établissement scolaire (école de Vernajoul) ainsi que des utilisateurs ponctuels (Ariège Rebonds, le CFA...). Soit 74 heures d'utilisation hebdomadaire enregistrées.

Après les travaux d'accessibilité et de réfection réalisés en 2019 et 2020 (accès pour les personnes à mobilité réduite, douche, vestiaires, sanitaires, club house, isolation extérieure, monte-charge, vidéo surveillance, contrôle d'accès et parking), des travaux ont été entrepris au cours de l'année 2023 :

- peinture intérieure et extérieure de la halle sportive,
- travaux de réfection de la mezzanine : pose d'un sol PVC, peinture et pose de plaques de protection murale sur l'ensemble de l'espace.

#### Salle omnisports à Ferrières-sur-Ariège

La salle accueille 12 associations régulières (foot de Foix/Montgailhard et de Saint-Paul-de-Jarrat, Sport nature Montgailhard, Amicale des pompiers, boxe, athlétisme, badminton, rythmique Club du comité de Foix-Montgailhard, USF, école de rugby, volley-ball Tarascon Foix, Foix Ultimate), un établissement scolaire (Lycée Jean Durroux) ainsi que des utilisateurs ponctuels (judo, accueil de loisirs sans hébergement...). Soit 77 heures d'utilisation hebdomadaire enregistrées.

En 2023, des travaux de reprise de toiture sur la halle sportive ont été réalisés (tranche 1).





**397 083 €**

de recettes,  
soit une hausse de 14,6 %  
par rapport à 2022  
(sur un coût de fonctionnement  
annuel de 1 332 647 €)



**101 481**

**entrées**  
soit une hausse de 7,7 %  
par rapport à 2022



**5 434**

**abonnements**  
créés, soit une hausse  
de 11 % par rapport à  
2022

### Mise à disposition des maîtres nageurs sauveteurs pour les scolaires

Depuis décembre 2023, L'agglomération propose aux collectivités (communes, syndicats intercommunaux...) une mise à disposition particulière d'un maître nageur sauveteur, afin d'assister l'enseignant ou l'enseignante dans ses missions d'apprentissage de la natation. Ce service, facturé 23 €/séance, a déjà été adopté par 14 écoles du territoire et 2 écoles hors territoire.

- nombre de séances prévues : 275 séances sur 690 séances scolaires au total
- nombre d'élèves concernés : 953

### Travaux d'économie d'énergie réalisés :

- mise en place de 4 variateurs de vitesse sur les pompes de filtration des bassins intérieurs
- récupération de la moquette solaire estivale pour chauffer le bassin sportif (printemps et automne)
- remplacement de l'éclairage halogène subaquatique par du LED
- remplacement des luminaires du parking souterrain par des appareillages LED avec détection de présence
- récupération de l'eau des bassins intérieurs pour remplir le bassin extérieur (360 m<sup>3</sup>).

## MISE À DISPOSITION DU MINI-BUS

L'agglomération prête gratuitement son mini-bus aux associations du territoire qui en font la demande.



**30**

**associations**

ont utilisé ce service pour  
leurs déplacements



soit **182**

**journées d'utilisation**

## ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

### Les projets suivants ont été soutenus :

- Course d'orientation intercommunale - Les Passajaires de Varilhes : 800 €
- Trophée Olivier Lagarde - Comité départemental de rugby : 1 000 €
- Organisation d'une manche de la coupe de France de canoë kayak : 2 000 €
- Trail de Prayols - Anim'236 : 1 000 €
- Trail de Montgailhard - Sport nature Montgailhard : 1 000 €
- Trail du Mont Fourcat - Comité des fêtes de Saint-Paul-de-Jarrat : 1 000 €
- Compétition de GRS "Ensemble" - RCCFM : 2 000 €
- Tournoi d'ultimate - Foix Ultimate Club : 500 €
- Tournoi de paratennis à Foix - tennis club de Mercus : 500 €
- Journées de marche et sorties découverte - Comité départemental handisport : 800 €

# ENFANCE / JEUNESSE

## PETITE ENFANCE : 1<sup>RE</sup> JOURNÉE DE COHÉSION DU PÔLE PETITE ENFANCE

Le pôle petite enfance de L'agglo a organisé le 13 octobre 2023 sa première journée de formation et de cohésion sur le thème : « La communication positive : une valeur ajoutée pour la cohésion d'équipe ». 79 agents issus des onze services petite enfance de L'agglo y ont participé, tous métiers confondus. Au programme :

- une conférence sur la communication positive animée par une spécialiste en relations humaines, Caroline Terral,
- six ateliers : relaxation, automassage, danse, jeux de société, théâtre et communication positive.

Au cours de cette journée, des éléments concrets ont été transmis aux agents :

- compréhension des facteurs de facilitation et de blocage dans la communication et adaptation des attitudes pour

s'inscrire dans un relationnel toujours plus harmonieux avec les autres,

- acquisition de techniques permettant de se recentrer et prendre soin de soi pour être plus disponible pour les autres,
- développement de l'esprit d'équipe.

Les agents ont exprimé une grande satisfaction suite à cette journée : d'une part, les enseignements acquis sont facilement applicables dans leur quotidien, d'autre part, cette journée commune à l'ensemble des services petite enfance a permis aux agents de mieux se connaître dans une atmosphère détendue et professionnelle.

Cette démarche, portée par l'ensemble de l'équipe de direction petite enfance sera reconduite annuellement.

## ENFANCE : LE FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES RÉINTERROGÉ SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLO

Plusieurs élus ont fait remonter à L'agglo leurs difficultés en termes de gestion des accueils périscolaires locaux, compétence relevant essentiellement des communes. L'agglo a alors réalisé en 2022 et 2023 un diagnostic sur le fonctionnement des services périscolaires du territoire. La présentation en a été faite le 6 décembre 2023 devant un auditoire composé d'élus, de directeurs d'Alaé ou garderie, et d'institutionnels.

L'étude montre une grande diversité dans l'organisation actuelle des services : forts écarts des tarifs appliqués aux familles que ce soit pour les temps d'accueil ou la restauration scolaire, rythmes diffé-

rents (école à 4 jours ou à 4,5 jours), gestions directes ou indirectes des services... Divers points de vigilance ont par ailleurs été mis en avant comme le grand nombre de bâtiments scolaires, pour certains vieillissants, des difficultés dans le recrutement des personnels...

Cette première phase de présentation a été suivie de discussions en ateliers puis en plénière, afin de permettre à chacun d'exprimer ses attentes et de prioriser les thèmes à travailler collectivement. Ont ainsi été considérés comme prioritaires :

- la gestion des personnels (recrutement, remplacement, valorisation...),

- la restauration collective (tarifs, qualité, relocalisation de la production),
- l'aménagement du temps de l'enfant.

Ces échanges ont permis de pointer la très forte attente de l'ensemble des acteurs concernés à travailler davantage en réseau et à bénéficier d'un accompagnement sur de l'ingénierie ou de la ressource. L'agglo se positionne ici comme coordonnateur des réflexions, voire de certaines actions à mener sur les thèmes fléchés. Ce travail collaboratif se poursuivra en 2024 et les années suivantes.



## JEUNESSE : FABRIQUE PROSPECTIVE JEUNESSE

Repérée pour son dynamisme en matière d'action pour la jeunesse, L'agglo a été sollicitée par l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) pour participer à la Fabrique prospective jeunesse « Comment faire de notre territoire des espaces ressources pour l'épanouissement des jeunes ? ». Trois autres collectivités ont participé : la communauté urbaine d'Arras, la communauté d'agglomération Bourges Plus et Clermont Auvergne Métropole. Cette démarche a débuté en décembre 2022 et s'est déroulée pendant environ un an.

Les échanges se sont déroulés autour de trois thématiques définies en amont par l'ANCT :

- la mobilité physique et l'accessibilité numérique,
- les outils et financements mobilisables pour/par les jeunes,
- la coopération et les réseaux d'acteurs à renforcer pour un meilleur accompagnement des jeunes.

Chaque intercommunalité participante a constitué un groupe de travail local diversifié. Les discussions ont été menées localement de manière transversale, rassemblant des élus, des institutionnels, des acteurs jeunesse et des jeunes. À l'issue de la Fabrique prospective, chaque intercommunalité a ainsi disposé :

- d'un portrait du territoire,
- de la priorisation des objectifs à atteindre à court et moyen termes, et de leurs conditions de mise en œuvre,
- de la déclinaison opérationnelle de ces objectifs.

Sur le territoire de L'agglo, le groupe de travail était constitué

d'une trentaine de personnes issues des services de L'agglo, des associations jeunesse (Paajip, Bureau information jeunesse...), des représentants de la préfecture, de la Caf, de jeunes... Plusieurs pistes d'actions ont été recensées afin de favoriser l'épanouissement des jeunes à l'horizon 2030.

Par ailleurs, diverses initiatives déjà en cours ont été soulignées comme la concrétisation de projets grâce aux relations

entre jeunes et élus, le travail d'information et de prévention sur la santé mentale des jeunes réalisé par le Bij en lien avec la Maison des adolescents, ou encore le « contrat jeune engagement en rupture » porté par la Mission locale qui a permis à une quinzaine de jeunes de se repositionner sur des enjeux liés à l'hygiène, les addictions et l'estime de soi.

### **Quelques pistes d'actions définies lors de la Fabrique prospective sur le territoire de L'agglo :**

- recueillir et analyser la parole des jeunes afin de mobiliser les contenus récoltés dans le cadre de la « Talk Box » proposée par le Paajip et identifier les enjeux centraux dans l'expression des jeunes du territoire pour améliorer leur prise en compte,
- développer des formations-actions à destination des professionnels de la jeunesse et des particuliers afin de créer une communauté d'acteurs experte de la participation et de la citoyenneté,
- créer un espace de concertation et de décision avec des rendez-vous entre jeunes, élus, décideurs, pour accompagner la prise en compte de la parole des jeunes, former les élus sur les systèmes de codécision et faire évoluer la place des professionnels de la participation,
- créer un dispositif itinérant pour permettre à l'ensemble des jeunes du territoire de s'exprimer, notamment à ceux les plus éloignés des espaces actuels de participation,
- faire connaître les systèmes de soutien aux jeunes, par une « communauté jeune », engagée dans un rôle de pair auprès d'autres jeunes du territoire,
- diffuser des informations actualisées sur les jeunes du territoire,
- créer un guichet unique permettant de recenser et de centraliser les informations avec un dispositif mobile qui permettrait « l'aller-vers » en se déplaçant sur le territoire.



## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE



### L'AGGLO-BUS

L'agglo-bus a continué en 2023 sa progression avec 178 506 voyageurs sur les lignes régulières et plus de 2 400 voyages réalisés grâce au transport à la demande (TAD). Les chiffres de fréquentation sont supérieurs de 30 % par rapport aux prévisions.

L'agglo-bus a conquis le jeune public avec plus de 30 % des validations effectuées grâce à l'abonnement – 26 ans à 10 € par an. Il est également utilisé pour des trajets occasionnels, avec le tarif solidarité proposé par le Conseil départemental et par des abonnés grand public avec des tarifs attractifs et inchangés.

La ligne 1 qui dessert Verniolle, Varilhes, le Chiva et les zones d'activités du nord de L'agglo est la plus fréquentée du réseau, suivie par la ligne 4 entre Foix/Montgailhard et Saint-Paul-de-Jarrat, la ligne 3 entre Saint-Pierre-de-Rivière, Foix et Ferrières et enfin la ligne 2 entre la gare de Foix, le centre universitaire et le quartier du Cadirac.

#### L'agglo-bus en chiffres

(au 31/12/2023)

- **178 506 voyages** réalisés en 12 mois (hors TAD), soit + 30 % par rapport aux prévisions
- **14 875 voyages** par mois en moyenne sur les lignes régulières

#### Le TAD en chiffres

(au 31/12/2023)

- **1 214 réservations** pour le TAD, soit plus de **2 400 voyages** pendant l'année
- **2 véhicules** en permanence pour exploiter le service
- **41 communes** desservies
- possibilité de rejoindre deux marchés à Foix et à Varilhes
- accès aux deux gares du territoire à Foix et Varilhes et possibilité de rejoindre les lignes régulières de L'agglo-bus.







## AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO

Depuis l'été 2023, L'agglo a mis en place une nouvelle aide à l'achat d'un vélo qui peut aller jusqu'à 200 €. Elle est cumulable avec les aides de la Région et de l'État.

L'objectif est d'encourager les habitants de L'agglo à s'équiper en vélo. Elle concerne l'achat d'un vélo reconditionné, d'un vélo électrique neuf ou d'occasion ainsi que la mise en place de kit d'électrification par un professionnel.

Afin d'aider les commerçants locaux, cette aide est réservée aux achats réalisés sur le territoire de L'agglo.

### Tous en selle !

**Aide de L'agglo à l'achat d'un vélo**



Jusqu'à **200 €<sup>(\*)</sup>**  
pour un vélo électrique  
neuf ou d'occasion



**ou**   
Jusqu'à **50 €<sup>(\*)</sup>**  
pour un vélo classique  
d'occasion

(\*) Aide soumise à conditions de ressources et à l'achat chez un professionnel du territoire de L'agglo

L'agglo Foix-Varilhes - 1A avenue du Général de Gaulle 09000 Foix  
02 34 09 09 30 - www.agglo-foix-varilhes.fr



## La délégation de service public en chiffres

(du 27/08/2022 au 31/08/2028)

- environ **1 240 000 € par an**
- **15 emplois** sur le territoire dont 11 créations nettes
- **8 véhicules**
- objectif : **195 000 voyages par an** en 2027
- **9 230 dessertes régulières** de L'agglo-bus par semaine et **780 possibilités de dessertes** avec le transport à la demande
- **100 % des communes** de L'agglo desservies par une offre de transport
- un service de **6h à 20h, 6 jours sur 7**
- **20 passages quotidiens** au Chiva (en semaine).

**L'agglo**  
à chacun  
sa mobilité **bus**

## SEMAINE DE LA MOBILITÉ

Beau succès pour la semaine de la mobilité qui s'est déroulée du 16 au 22 septembre 2023 :



Projection du film *Les Roues de l'avenir* suivie d'un débat sur la place du vélo dans notre quotidien.



Des centaines de personnes sur les allées de Villote à Foix pour s'informer et échanger sur les nouveaux modes de déplacement.



Plus de 90 vélos vendus lors de la bourse au vélo organisée par l'association Foix Maison des Mobilités.



Passage de 30 voitures électriques de l'Occitanie E-Tour.



Gratuité sur l'ensemble du réseau de L'agglo-bus lors de la journée du transport public.



Présence de L'agglo et de Keolis sur les marchés de Foix et Varilhes à la rencontre des usagers et des curieux pour échanger sur le fonctionnement de L'agglo-bus.

## TRANSPORT SCOLAIRE

Depuis le 9 juillet 2023, L'agglo exerce pleinement la compétence en matière d'organisation des transports scolaires pour l'ensemble des élèves domiciliés et scolarisés sur son territoire (compétence qui était déléguée depuis 2018 à la Région Occitanie, qui continue d'organiser le transport des élèves domiciliés sur le territoire de L'agglo et scolarisés en dehors du territoire). Pour gérer les transports scolaires, une salariée a été recrutée en qualité de chargée de mission.

### Une première rentrée réussie

Cette nouvelle organisation a été bien comprise des parents, ce qui a contribué à la

bonne réussite de cette première rentrée. En effet, sur les 1 112 élèves inscrits, 1 037 ont été enregistrés avant le 31 juillet, date jusqu'à laquelle l'inscription était gratuite (25 € ensuite pour les retardataires). Il est à noter que pour éviter de doubler les services, 232 des élèves inscrits de « compétence agglo » sont transportés par la Région sur des lignes pénétrantes (exemple : des élèves résidant à Saint-Paul-de-Jarrat utilisent les services de la Région en provenance de Lavelanet) par le biais de conventions d'affrètement.

À l'échelle de son territoire, L'agglo organise 31 services

confiés dans le cadre de marchés publics à trois sociétés de transport. 30 cars desservent ainsi 121 points d'arrêts et permettent aux élèves de rejoindre les 34 établissements scolaires du territoire, dont un lycée professionnel, un lycée d'enseignement général et technologique, un collège et quatre regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI). Le coût estimé du service pour l'année scolaire 2023-2024 s'élève à 930 000 €, ce qui représente un coût moyen de 835 € par enfant (L'agglo perçoit une dotation de compensation de la Région de 857 000 €).

## ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le Plan climat air énergie territorial (PCAET) a été élaboré et approuvé par le Scot de la Vallée de l'Ariège en 2020, pour une mise en œuvre opérationnelle à l'échelle de L'agglo. Feuille de route pour lutter contre le changement climatique et adapter le territoire, ses objectifs Tépos (Territoire à énergie positive) 2050 se veulent ambitieux :

- diminuer de moitié les consommations énergétiques du territoire
- doubler la production d'énergies renouvelables et de récupération, avec un mix énergétique incluant tous les types d'énergies.

L'axe stratégique n°2 du PCAET « développer les productions d'énergies renouvelables et locales » se décompose en objectifs et actions. L'action « mettre en place un schéma de développement des énergies renouvelables par intercommunalité » a notamment été reprise dans le projet de territoire de L'agglo. L'objectif étant de s'approprier l'état des lieux de la production d'énergies renouvelables, ainsi que d'identifier et quantifier les potentiels, filière par filière, au vu des installations et des contraintes existantes. Il se veut un outil concret et opérationnel d'aide au développement et au déploiement des énergies renouvelables sur notre territoire.

### COT

L'agglo a signé au 1<sup>er</sup> janvier 2023 avec l'Ademe un contrat d'objectif territorial (COT) pour une durée de 4 ans ouvrant jusqu'à 350 000 € de financement.

La démarche repose sur les référentiels des programmes climat air énergie (CAE) et économie circulaire (ECi). Divisé en deux phases distinctes, le COT permet d'accompagner L'agglo sur une démarche territoriale de 4 ans.

La réalisation d'un état des lieux initial a été menée en transversalité avec l'ensemble des services de L'agglo au travers notamment d'ateliers participatifs. Ces ateliers de travail ont ainsi permis de compléter les référentiels CAE et ECi soumis ultérieurement à audit permettant de fixer un score de base.

Un programme d'actions sera alors élaboré et mis en place afin d'atteindre les objectifs liés au déclenchement des subventions. Un état de l'avancement et une mesure de la progression entre « la photo initiale » et l'audit final seront alors réalisés.







Espace Pyrénées - Nouveau bâtiment situé sur le parvis de L'agglomération de Foix

## ESPACE PYRÉNÉES

Après plusieurs mois de travaux, le nouveau bâtiment construit sur le parvis de L'agglomération de Foix, dans le prolongement de la crèche, a ouvert ses portes au public le 26 février 2024.

Dénommé Espace Pyrénées, ce bâtiment abrite les services urbanisme, habitat, mobilités (dont le transport scolaire), économie et, temporairement, le Clic. Ce dernier service rejoindra dans un second temps la résidence autonomie en centre-ville de Foix une fois sa construction achevée.

D'une superficie de près de 200 m<sup>2</sup>, le bâtiment comprend huit bureaux, un espace d'accueil, une salle de pause, des sanitaires et une salle de réunion nommée salle Ariège avec vue sur le Château de Foix et équipée de matériel de visio-conférence.

Grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques, le bâtiment produit de l'énergie solaire destinée à être réinjectée dans le centre aquatique, permettant ainsi de réduire les factures et préserver notre environnement.

### Le financement

Ce projet, dont le coût s'élève à 900 000 € HT (photovoltaïque compris), a été réalisé avec le soutien financier de l'État (préfecture de Région – DSIL : 200 000 €) et du département de l'Ariège (36 600 €).

Pour l'installation des panneaux photovoltaïques, l'État (préfecture de l'Ariège – fonds vert) a versé une aide de 30 000 €. Le Département et le SDE ont également contribué à hauteur de 10 000 € chacun.

## SCHEMA DIRECTEUR DE GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, L'agglomération est compétente en matière de gestion des eaux pluviales urbaines (Gepu). L'exercice de cette compétence a été délégué aux communes membres jusqu'à fin 2023, à l'exception de l'élaboration d'un schéma directeur des eaux pluviales urbaines intercommunal.

L'étude relative à l'élaboration du schéma directeur a permis de préciser le périmètre de la compétence, de reporter sur un système d'information géographique (SIG) l'intégralité des caractéristiques du patrimoine (environ 140 km de collecteurs), de disposer d'un diagnostic de fonctionnement des ouvrages existants, de proposer des solutions d'aménagements (programme pluriannuel d'interventions) et de définir un plan de zonage assorti d'un règlement de rejet des eaux pluviales à l'échelle de L'agglomération.

## CONSEILLER EN ÉNERGIE PARTAGÉ

Un conseiller en énergie partagé (CEP) a été recruté en août 2022 sur un poste mutualisé entre L'agglomération et les communes volontaires via la signature d'une convention de mise à disposition de service. Le temps de travail théorique du CEP (et son financement) est réparti de la manière suivante :

- 25 % L'agglomération,
- 25 % commune de Foix,
- 50 % les autres communes.

Les communes intéressées qui adhèrent au dispositif (qui court jusqu'en 2025) participent à hauteur de 3,50 € par habitant (coût minoré grâce à l'aide de l'Ademe qui finance le poste à hauteur de 24 000 € par an pendant 3 ans).





Commune de Montgaillard

## HABITAT

### Soutien de L'agglo à l'amélioration de l'habitat privé

Le 21 septembre 2021, L'agglo a signé une convention avec l'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat (Anah) afin de proposer des programmes d'amélioration de l'habitat privé (Opah-RU pour les centres-villes de Foix, Varilhes, Verniolle et Montgaillard) et un Programme d'intérêt général (Pig) pour les autres secteurs du territoire. Dans ce cadre, en 2023, 179 221 € de subventions ont été notifiées par L'agglo au bénéfice des propriétaires occupants et propriétaires bailleurs du territoire, permettant ainsi la rénovation énergétique ou l'adaptation au vieillissement de 70 logements.



**70 logements privés aidés**

(rénovation énergétique, travaux de résorption de l'indécence, autonomie de la personne...) dont 9 logements de propriétaires bailleurs



**54 % de gain énergétique**

en moyenne pour les logements rénovés

### LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

La nouvelle plateforme de signalement des logements indignes « Histologe » a pris son envol en 2023. Elle permet un signalement facilité pour les occupants de logements indécents (problèmes électriques, de moisissures, de sécurité pour l'habitant...) ainsi qu'une amélioration du traitement et du suivi des signalements par le pôle de lutte contre l'habitat indigne dont L'agglo est partie prenante. 34 signalements ont été réalisés en 2023, tous accompagnés par l'association « Soliha Ariège » mandatée par L'agglo pour le suivi de ces dossiers. 4 arrêtés ont été pris par l'ARS et 5 mises en sécurité ont eu lieu. L'agglo Foix-Varilhes obtient le meilleur résultat sur le département en 2023.

*histologe.beta.gouv.fr/  
« Sortez du mal logement »*

### Soutien de L'agglo à la construction de logements locatifs sociaux publics

Soutien à la construction de 12 logements sociaux au cœur du centre ancien de Foix, rue du Rival : subvention de 120 000 € versée à l'OPH 09.





## FRANCE SERVICES



**1 424**

**accompagnements**

soit une moyenne de **119** par mois.

**1 188** usagers issus du territoire de L'agglo

### La communication s'améliore

Un nouveau dépliant de 4 pages au format A5 a été édité en août 2023. Il détaille notamment les missions de la France services avec des exemples concrets de démarches accompagnées afin de rendre plus compréhensible l'offre du bouquet de services.

### Aidants connect

Les conseillères ont suivi la formation habilitante « Aidants connect » qui instaure un cadre légal pour réaliser les démarches pour autrui en toute sécurité.

### Évènements 2023

- La France services à Varilhes était représentée lors du Numérique Éthique Tour (1<sup>er</sup> février 2023) organisé par la Maif et l'Udaf de l'Ariège.
- Dans le but de mieux faire connaître le service auprès des acteurs locaux, deux réunions de présentation et d'échanges ont été organisées avec les secrétaires généraux de mairie du territoire de L'agglo (17 mars) et le centre local de Varilhes (30 mars).
- Dans le cadre des Journées nationales France services, la France services a organisé une réunion d'information le 10 octobre en partenariat avec la Fepem sur « L'emploi à domicile, comment ça marche ? ». Ce partenariat sera renforcé dès 2025 avec l'intégration de l'Urssaf en tant que nouveau partenaire du réseau France services.

## PLUi-H, UN PROJET CONCERTÉ QUI AVANCE

La concertation est le maître mot du projet d'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUi-H) de L'agglo. En effet, depuis le lancement du projet, les élus ont participé à un « PLUi Tour » dans chacune des communes de L'agglo, à 15 commissions aménagement-urbanisme, au séminaire de lancement du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) avec plusieurs ateliers de concertation, à 5 conférences intercommunales des maires avec pour objectif de suivre et de rendre compte de l'avancée du projet, ainsi qu'à deux sessions de permanences communales afin de travailler le projet au plus près avec les élus communaux.

Du point de vue des études nécessaires à l'élaboration du document d'urbanisme, 2023 a été consacrée à l'élaboration du PADD du PLUi-H, ainsi qu'aux questions foncières en lien avec la loi climat et résilience d'août 2021 qui acte le principe d'une réduction de 50 % de la consommation foncière dans les documents d'urbanisme.

### Temps forts de l'année :

- 31/01 : présentation du PLUi-H aux membres du conseil de développement,
- 03/07 : réunion publique de présentation du PLUi-H et de son diagnostic.



## FONDS DE SOUTIEN À LA RURALITÉ

En 2023, le fonds de soutien à la ruralité de L'agglo a permis d'accompagner la réalisation de projets des communes de Baulou, Bénac, Brassac, Burret, Ganac, Gudas, Pradières, Prayols, Saint-Félix-de-Rieutord, Saint-Martin-de-Caralp, Saint-Pierre-de-Rivière, Vernajoul et Vira. Ce fonds constitue un levier et joue un rôle incitatif pour les communes de moins de 1 000 habitants en leur permettant de compléter leur plan de financement ou de percevoir des subventions non mobilisables par ailleurs.



**13 communes accompagnées**



**118 132 € d'aides**

attribuées par le conseil communautaire



**16 projets**

aidés au titre du fonds de soutien à la ruralité

## FONDS DE CONCOURS VOIRIE

Travaux de voirie 2022-2023 :

**31 communes concernées**

**52 opérations réalisées**



**1 274 762 € de budget travaux**



**318 478 € de subventions (DETR)**



**461 267 € versés par L'agglo aux communes**

## SERVICES DE SOUTIEN AUX COMMUNES

En 2023, 35 communes ont été accompagnées en ingénierie pour 70 projets. La nature des projets couvre un large champ d'intervention : requalification urbaine, rénovation immobilière, amélioration ou création d'équipements culturels et sportifs, mise aux normes des logements, déploiements des mobilités, développement de services publics...

L'accompagnement des communes en amont de l'élaboration de leurs projets permet de mobiliser les partenaires techniques et financiers susceptibles d'apporter leur expertise au regard des enjeux actuels : retour de la nature en ville, performance énergétique des bâtiments publics, cohérence architecturale et paysagère, adéquation entre besoins et projets...



**35 communes accompagnées**



**70 projets soutenus**  
dans le cadre de la recherche de subventions



## ACTION CŒUR DE VILLE DE FOIX

La convention-cadre initiale 2018-2022 est arrivée à son terme. Les acteurs locaux ont travaillé sur le bilan opérationnel et financier du programme ainsi que sur la définition de la feuille de route pour la période 2023-2026. Le nouveau programme présente quelques évolutions :

- le périmètre d'intervention est étendu au quartier de la gare et aux entrées de ville (Peysales et Capitany) afin de poursuivre leur requalification tout en confortant la centralité du cœur historique
- la transition écologique devient une priorité. La poursuite du dispositif permettra de mobiliser les outils financiers et en ingénierie des partenaires nationaux visant à faciliter la réalisation des projets comme des études de programmation urbaine relatives à la chapelle Saint-Jacques et au quartier du Capitany.

### Visite ministérielle

Le 27 novembre 2023, Dominique Faure, ministre déléguée en charge des collectivités territoriales et de la ruralité, a réalisé un tour du centre-historique de Foix pour constater l'avancée des projets.

### Bilan 2018-2022

50 actions réalisées ou engagées  
21 M€ d'investissements  
54 % d'aides publiques

## CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

### Les rendez-vous du Codev :

- 31/01 – plénière « PLUi-H » : présentation de l'outil et des enjeux de planification
- 03/07 – réunion publique de présentation du PLUi-H par les services de L'agglo
- 20/09 – rencontre avec le président de L'agglo : avancement du projet de territoire et des perspectives
- 19/12 – plénière « vélo » : débats autour de la pratique du vélo et élaboration d'un questionnaire à destination des « usagers » du territoire.

### Le Codev intègre la CorCodev

La coordination régionale des conseils de développement est une association qui réunit les présidentes et présidents des Codev d'Occitanie afin de les fédérer autour d'échanges d'informations, de partages de bonnes pratiques, de réflexions communes et de coopérations.

La première rencontre s'est déroulée le 17 janvier à Carcassonne et a permis à chaque membre du réseau de se présenter. Sophie Privat représentait le Codev de L'agglo en tant que présidente. Elle était également présente à la première édition du campus des Codev d'Occitanie les 15 et 16 septembre à Carcassonne qui avait pour thème principal « l'eau et le citoyen ». En décembre 2023, elle a intégré le conseil d'administration de la CorCodev.

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE / CONTRAT TERRITORIAL OCCITANIE

Le Contrat territorial Occitanie (CTO) et le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE), portés respectivement par la Région et l'État, apportent un cadre et des priorités d'action en matière de projets pour les collectivités. La première programmation commune aux deux contrats a permis de soutenir 54 opérations pour un total d'investissements de près de 24 M€.

Plus particulièrement, le CRTE constitue le document-cadre

unique au travers duquel l'État déploie les dispositifs nationaux au niveau local. C'est dans cette logique que le conseil national de la refondation (CNR) sur les « transports » a été organisé au niveau territorial par la préfecture de l'Ariège et L'agglo le 10 février 2023 au pôle culturel à Varilhes. Les conclusions des travaux ont par la suite été présentées aux instances ministérielles et ont nourri

les réflexions nationales quant à l'identification de solutions concrètes à déployer en matière de mobilités dans les territoires.

### SIGNATURE DU CTO

#### 12 mai 2023 à Ferrières-sur-Ariège

La cérémonie de signature a été l'occasion de présenter les projets de la commune inscrits dans la programmation 2023.





# 05

## SERVICES GÉNÉRAUX ET BUDGET



### FINANCES

L'année 2023 signe le retour à plus de stabilité, après deux crises successives : crise sanitaire puis crise inflationniste, particulièrement perceptible sur les prix de l'énergie. Néanmoins, ces crises ont laissé des traces durables dans l'économie et le niveau des prix qui, s'ils cessent d'augmenter, n'ont pas réellement baissé pour autant.

Face à cette nouvelle donne durable, L'agglo poursuit les efforts engagés ces dernières années pour maîtriser la hausse de ses charges et veiller à l'optimisation de ses recettes. Il s'ensuit une évaluation au plus juste de ses besoins et de ses ressources au budget primitif et une exécution rigoureuse par les services tout au long de l'année écoulée.

*Agglo 2026, un projet pour notre territoire* poursuit sa route avec un taux de réalisation décisif : après trois ans, 80 % des actions sont engagées ou réalisées, avec 13 M€ investis. De nombreux projets arrivent en phase de réalisation après les étapes de conception et d'étude. Les dépenses d'investissement se maintiennent de ce fait à un haut niveau qui sera accentué dans les prochaines années de fin de mandat (2024 à 2026).

#### Contentieux fiscal : dénouement favorable pour L'agglo

Fait marquant pour 2023, l'aboutissement du contentieux contre la DGFiP en matière de fiscalité locale : l'État reconnu responsable d'une faute dans l'établissement des bases d'imposition de taxe d'habitation 2018 a

été condamné à verser à L'agglo 1,7 M€ de contributions fiscales au titre des années 2018 à 2022 (versement par l'État sur ses deniers propres, sans émission de rôles supplémentaires auprès des contribuables locaux). La taxe d'habitation des résidences principales étant remplacée à compter de 2021 par une fraction de TVA nationale, la compensation fiscale est pérennisée à hauteur de 373 000 € annuels à partir de 2024, avec le versement de la fraction de TVA 2023.

#### 1<sup>er</sup> juillet 2023 : création du CIAS L'agglo Foix-Varilhes

Cette création répond avant tout à l'obligation légale de regrouper sous la forme juridique d'un établissement public administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, les services et missions de L'agglo en matière de politique en direction des personnes âgées et notamment la gestion de la résidence autonomie Bleu printemps et le Centre local d'information et de coordination (Clic). Ces missions ont donc été transférées de L'agglo au CIAS, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023.

Ce transfert est aussi l'occasion de structurer et renforcer l'action sociale d'intérêt communautaire et s'inscrit pleinement dans *Agglo 2026, un projet pour notre territoire*, et notamment l'objectif 13 « Développer et améliorer les services et actions en faveur de la prise en charge des questions liées au vieillissement ».

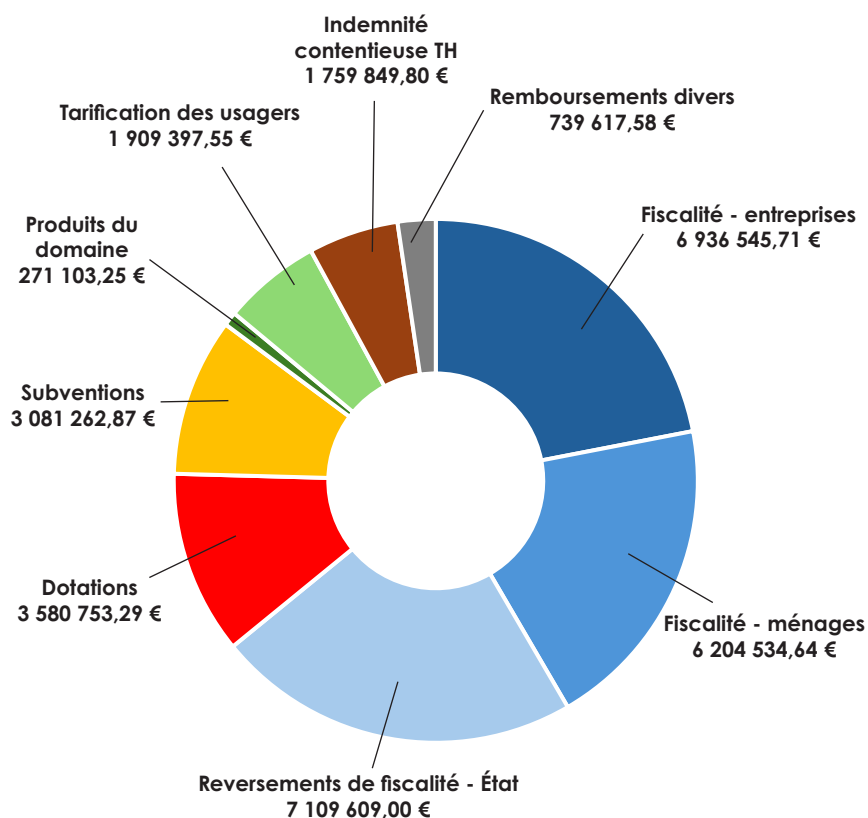




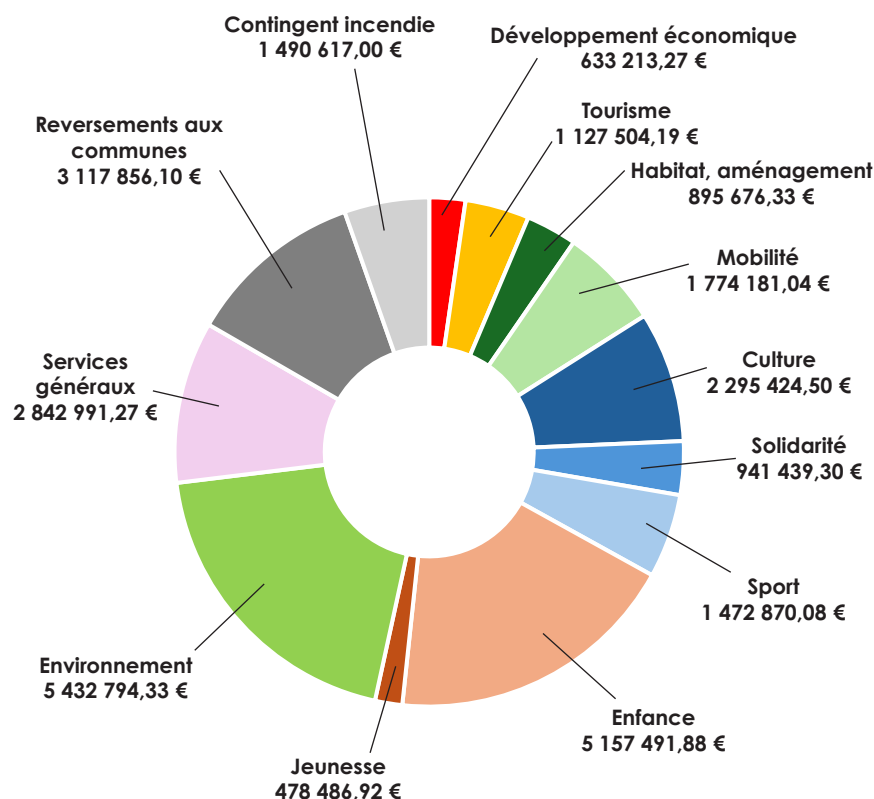
## Recettes réelles de fonctionnement 2023\*

Le projet social de territoire et la place particulière que le CIAS y tient se traduisent dans une architecture budgétaire spécifique, directement en lien avec les missions assurées : un budget principal retraçant les fonctions communes (administration générale, ressources humaines...) et deux budgets annexes dédiés à la résidence autonomie et au Clic (établissements publics sociaux et médico-sociaux).

Doté d'un premier budget semestriel pour assurer sa mise en place et achever l'exercice en cours, le CIAS présente des résultats financiers sains et en léger excédent.



## Dépenses réelles de fonctionnement 2023\*



### Le financement de compétences nouvelles :

L'exercice effectif par L'agglo de la compétence transport scolaire depuis juillet 2023 et la fin de la délégation à la région Occitanie (en cours depuis 2018) s'accompagnent de nouvelles charges : coût des marchés passés auprès des transporteurs routiers (transmis par la Région à L'agglo) et frais d'affrètement (lignes maintenues par la Région) ; la compensation reçue (évaluation du coût de la compétence avant transfert) laisse apparaître un déficit structurel, qui devra être assumé par L'agglo.

L'année 2023 a vu également le transfert de la commune de Foix à L'agglo du centre culturel Olivier Carol et du soutien apporté annuellement à l'Estive ; la commission locale d'éva-

\* Budgets principal et annexes de L'agglo et du CIAS, hors opérations d'ordre et excédents reportés

luation des charges transférées (Clect) a ainsi chiffré à 534 000 € le coût net annuel du transfert (soit 453 000 € en fonctionnement, dont la subvention à l'Adacfa, gestionnaire de l'Estive – scène nationale et 81 000 € en investissement), compensé par l'ajustement de l'attribution de compensation versée à la commune de Foix.

### Focus sur la dette

Alors que la hausse soudaine des taux d'intérêts a bouleversé les marchés financiers en 2023, L'agglo Foix-Varilhes présente une dette sécurisée : encours faible (capital restant dû au 31 décembre 2023 de moins de 4,8 M€) pour une bonne part en fin d'amortissement (7 lignes d'emprunt s'achèvent d'ici 2026), ne présentant aucun risque financier (taux fixe non révisable en grande partie).

La variation des taux d'intérêts sur les prochains mois devra néanmoins être suivie de près, alors que L'agglo devra nécessairement recourir à l'emprunt pour financer les réalisations importantes de son projet de territoire. À noter la souscription d'un nouvel emprunt de 900 000 € en toute fin d'exercice 2023 (pour financer les travaux de l'extension du pôle de services de L'agglo à Foix), après trois exercices successifs de désendettement.

## RESSOURCES HUMAINES



**188 agents\***  
au 31/12/2023,  
équivalent à **177,44**  
emplois temps plein (ETP)  
\*sur emplois permanents

À noter : les 14 agents transférés au CIAS au 1<sup>er</sup> juillet 2023 ne sont pas inclus dans ces effectifs

Part de **temps complet** entre janvier et décembre 2023 :



**58,37 %**

- 2 % par rapport à 2022

Part des **postes à temps complet**, par profil :

	Temps complet
Titulaires et stagiaires	67 %
Contractuels permanents	33 %

Répartition femmes/hommes :



**78 %**



**22 %**

+ 2 % d'hommes par rapport à 2022



**216 agents**

rémunérés en 2023

(titulaires et contractuels sur emploi permanent)



En 2023,

**8 avancements de grades**

**22 avancements d'échelons**



## Opérations d'investissement menées en 2023

Prévus par *Agglo 2026 un projet pour notre territoire*, des investissements importants ont été réalisés en 2023, notamment :

- Réalisation de travaux de réfection sur voirie communale (1,275 M€)
- Attribution de fonds de concours aux communes membres (101 000 €) et de subventions d'équipement aux acteurs privés (immobilier d'entreprise, rénovation de l'habitat privé, HLM... 260 000 €)
- Travaux d'extension du pôle de services à Foix (1,055 M€) et aménagement du parvis (72 000 €)
- Finalisation du schéma directeur des eaux pluviales urbaines (181 000 €)
- Maîtrise d'œuvre pour la construction d'une résidence autonomie à Foix (149 000 €) et poursuite de la rénovation de celle à Varilhes (273 000 €)
- Entretien du patrimoine bâti de L'agglo (245 000 €) et travaux de voirie des zones d'activités (78 000 €)
- Extension du fonds documentaire des médiathèques (73 000 €)
- Opérations préalables à l'ouverture de travaux sur les années 2024 - 2026 : requalification de la médiathèque à Foix, pôle d'échanges multimodal à Varilhes, création d'un giratoire à Peysales, création d'un centre de conférences transfrontalier aux Forges de Pyrène...

## Masse salariale

- **Titulaires et stagiaires** : 62,21 % de l'effectif global

- **Contractuels sur emplois permanents** : 25,08 %

- **Contractuels sur emplois non permanents** : 12,18 %

- Dont 1,93 % d'apprentis
- Dont 0,10 % d'emploi aidé
- Dont 10,13 % de CDD de remplacements, accroissements et saisonniers

- **Allocataires chômage** : 0,54 %

**Créations globales de postes en 2023** (emplois permanents) :

- 16 postes représentant 14,75 ETP

+ 1 parcours emploi compétences pour 12 heures hebdomadaires sur 12 mois

**Documents cadres** créés en 2023 :

- Règlement de fonctionnement du CST et de la F3SCT suite aux élections de décembre 2022
- Évolution des modalités d'octroi des titres-restaurant, portant la hausse du droit individuel à 76 € par mois pour un agent à temps complet
- Mise en place du forfait mobilité durable (FMD) avec objectif de premiers versements en janvier 2024
- Règlement et plan de formation
- Plan d'actions en termes d'égalité femmes-hommes

## Actions fortes

- Création du CIAS impliquant le transfert de 14 agents, la reprise de l'ensemble des documents-cadres à échelle du CIAS, la réorganisation du pôle RH pour absorber la charge supplémentaire.
- Service commun restauration collective mis en place à échelle de la commune de Verniolle, de L'agglo et du CIAS.
- Complément de traitement indiciaire (CTI) versé à certains personnels (impact loi Segur).
- Augmentation des capacités d'accueil d'apprentis, passant de 3 à 5 apprentis simultanés.
- Accord de méthode pour travailler sur la flexibilité du temps de travail, pour un meilleur équilibre vie professionnelle/vie personnelle, à compter du second semestre 2024.
- Accord de méthode portant l'enjeu d'une meilleure lisibilité et davantage de communication des lignes directrices de gestion (LDG).
- Accord de méthode portant engagement de révision du régime indemnitaire fixe mensuel à compter de l'automne 2024.
- Contractualisation avec un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour accompagner les évolutions de gestion des droits en prévoyance, faisant notamment suite à l'accord collectif national de l'été 2023.

## SERVICE SYSTÈMES D'INFORMATION

L'année 2023 a permis de mettre en conformité juridique et technique un certain nombre de contrats au niveau du service systèmes d'information via la passation de plusieurs consultations dans différents domaines : fourniture de PC, internet/télécom, infogérance, fourniture de copieurs. Ceux-ci vont ainsi permettre de moderniser l'ensemble des sites, notamment au niveau des infrastructures internet et télécom, avec un passage en fibre optique pour l'intégralité des établissements.

Parallèlement, le service systèmes d'information accompagne et contribue au développement d'une politique d'achat et de pratique écoresponsables, avec la prise en compte de critères sociaux et environnementaux dans les marchés copieurs et fourniture de PC notamment.

Au niveau cybersécurité, les actions définies en 2022 dans le plan de sécurisation se poursuivent. Une vingtaine ont été menées en 2023 et les efforts perdurent en la matière.



**2 agents**



**84 % des agents**

formés ou en cours de formation au 31/12/2023

\* Règlement général sur la protection des données

## SERVICES TECHNIQUES

### Espaces verts

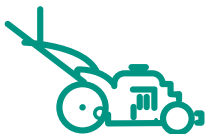
Deux agents constituent l'équipe des espaces verts. Ils ont notamment en charge la tonte de 15 sites répartis sur 7 communes, soit une superficie de 50 000 m<sup>2</sup> à entretenir.

En 2023, 230 passages ont été effectués.



**2 agents**

+ 1 renfort saisonnier



**230 passages**

effectués en 2023



**50 000 m<sup>2</sup>**

de superficie à tondre,  
sur **15** sites répartis  
sur **7** communes

### Bâtiments

Cinq techniciens composent le service maintenance bâtiments et logistique.

En 2023, ils sont intervenus à 1 292 reprises sur 47 sites gérés par L'agglo, ce qui représente une superficie de près de 44 000 m<sup>2</sup> à entretenir, soit l'équivalent de 6 terrains de foot.



**5 agents**



**1 292 interventions**

dont **833** pour de la maintenance  
et **459** pour de l'entretien  
ou de la logistique





# ASSEMBLÉES - AFFAIRES JURIDIQUES - COMMANDE PUBLIQUE

## Assemblées

- 8 conseils communautaires
- 17 bureaux communautaires
- 205 délibérations en 2023
- 126 décisions du président
- 4 conférences des maires
- 1 séminaire dédié au PLUi-H
- 1 séminaire de bureau

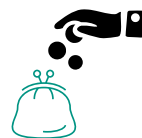
## Assurances

- 5 contentieux
- 1 pré-contentieux
- 32 sinistres ouverts en 2023 :

Responsabilité civile	Flotte automobile	Dommages aux biens	Tous risques expositions
21	3	7	1

## Commande publique

- 35 marchés publics passés en 2023



**45 859 €**  
**d'indemnités**

versées à L'agglomération Foix-Varilhes par les assureurs

## Faits marquants de l'année

### Assemblées

- Création du CIAS L'agglomération Foix-Varilhes – installation
- Accompagnement pour la gestion des assemblées du CIAS L'agglomération Foix-Varilhes

### Affaires juridiques

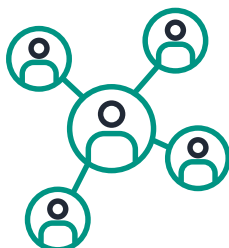
- Approbation de la charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale et approbation du plan d'actions associé

### Assurances

- Faire face aux résiliations unilatérales des assureurs

### Commande publique

- Établissement et déploiement de la commande publique de A à Z
- Création du groupe projet de la commande publique
- Création du groupe projet schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (Spaser)



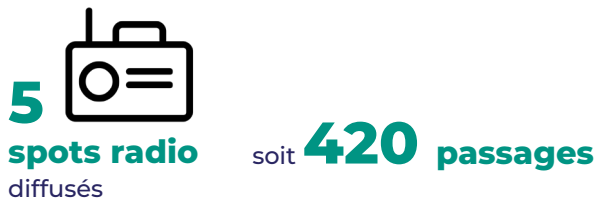
Conseil communautaire du 27 septembre 2023

## COMMUNICATION

### Publications



### Relations presse



### Réseaux sociaux



### Site internet



## Conception / réalisation : quelques exemples...

### • Affiches



### • Brochures



Travaux dans votre quartier : **Construction d'une résidence d'autonomie à Foix**



### • Invitations



Thomas Fromentin  
Président de L'agglo Foix-Varilhes  
Colette Lagarde-Aublié  
Vice-présidente déléguée à la culture  
et Jean-Michel Pellat  
Co-président de la Ligue de l'enseignement



ont le plaisir de vous convier au  
**Vernissage de l'exposition temporaire  
« Fragments ou la transmission de la Mémoire de la Shoah »**  
en présence de l'artiste Stéphane Burel



**Lundi 20 mars 2023 à 18h30**  
Centre d'histoire de la Résistance et de la déportation en Ariège  
18, avenue des Forges 09120 Varilhes



Débilite libre et gratuite  
Renseignements : 05 61 09 02 60 - centrehistoireagglo.pfv.fr

### • Logos



### • Signalétique (panneaux, plaques...)



## Événementiel

Organisation de plusieurs événements, manifestations, cérémonies...



1A avenue du Général de Gaulle - 09000 Foix  
Tél. : 05 34 09 09 30 - [accueil@agglo-pfv.fr](mailto:accueil@agglo-pfv.fr)

[www.agglo-foix-varilhes.fr](http://www.agglo-foix-varilhes.fr)